

LES CAPS DURS

→ SITUATION : Carluçet à 14 km de Gramat par la D 807 et la D 50

→ DÉPART : Mairie de Carluçet

DURÉE : 5 h45

LONGUEUR : 21 km

BALISAGE : jaune



“ Randonnée au long cours taillée sur mesure pour les grands marcheurs qui auront le privilège de découvrir le moulin-à-vent de la Comté, le clocher porche et l'ancienne commanderie templière du Bastit. ”

À VOIR DANS LA RÉGION...

- Le Bastit : église et ancienne commanderie templière
- Rocamadour : village classé
- Gramat : jardins du Grand Couvent

→ RAVITAILLEMENT ET RESTAURATION : Carluçet et Gramat

→ RENSEIGNEMENTS : Office de Tourisme de la Vallée de la Dordogne
Tél. 05 65 33 22 00

Depuis la mairie, se diriger vers l'église et emprunter le chemin herbeux qui descend à droite. Juste avant le premier virage à gauche, prendre le sentier qui part à droite le long d'un mur et le suivre tout droit. Déboucher sur la D50, la suivre à droite sur 40 m et emprunter un chemin qui monte sur la gauche. Ce chemin ombragé mène à l'intersection des routes D 50 et D 32. Tourner à droite et 50 m plus loin, quitter la D 50 et descendre sur la droite un chemin herbeux. Couper la route pour suivre, en face, un sentier qui s'élève jusqu'à une route. Tourner à gauche en passant devant la fontaine de Font Botte (*eau potable*) et poursuivre jusqu'à une intersection. Suivre le chemin à droite jusqu'au hameau du sol d'Andral. Couper une grande place herbeuse pour récupérer, sur la gauche un chemin goudronné qui passe près d'un ancien moulin-à-vent (*Moulin de La Comté et panorama*).

1 À la première intersection, au panneau Moulin de la Comté, tourner à gauche, en direction de Vergnoulas, longer le lac sur la gauche et emprunter le chemin. Ouvrir et fermer, sur la droite du chemin, une clède pour traverser une pelouse sèche (*orchidées au printemps*), en direction du sud sur 500 m en suivant le balisage visible sur les plus gros arbres et continuer jusqu'à une autre clède, proche de la ligne électrique. Emprunter le chemin herbeux, délimité par des murets de pierre, et passer le hameau de Hermet pour aboutir sur la D 1, la suivre à gauche, puis la quitter, et prendre sur la droite, le chemin bordé de vieux chênes, le suivre jusqu'à l'intersection avec une piste, et poursuivre en face. Profiter sur la droite des vues lointaines sur les villages

de Goudou, Seniergues et Montfaucon. Rejoindre la route D 807 (*notée RD 677 sur la carte IGN*).

2 Tourner à gauche, traverser la route puis prendre le premier chemin à droite (*panneau le Frau*), qui conduit au lac de Beausagot, et entrer, en face, dans le domaine de Beussac (*enclos de chasse privée, mais le chemin est public*), par un portail métallique. Après le passage du portail (*refermer celui-ci*), suivre le chemin bien tracé jusqu'à rencontrer une route, tourner à droite, atteindre le carrefour, tourner à gauche vers la bergerie. Longer la bergerie par le chemin et le suivre jusqu'à un portail métallique. Après le portail, emprunter le chemin qui conduit à la route D 807, au lieu-dit le Rigalou et après le passage de deux clèdes, traverser celle-ci. Emprunter le chemin qui conduit à "Le Bastit" à gauche. Longer le mur du cimetière et traverser le village

3 Au pied de l'église le panneau Le Bastit donne la direction à suivre en empruntant la route D 50 jusqu'au chemin. Suivre à droite ce chemin au fond de la vallée sèche de la Combe de Gouny, qui passe à proximité de l'igie de St Martin et d'une carrière réhabilitée, pour atteindre le panneau La Carrière, au niveau du croisement avec la D 32.

4 L'itinéraire emprunte alors la D 32, sur la gauche, jusqu'au pied de Carluçet. Prendre à gauche un chemin herbeux et passer devant un calvaire (*emplacement de l'ancien cimetière*), sur la droite. Le chemin monte fortement jusqu'à l'église et au panneau directionnel. De là, le retour au point de départ se fait par la même route qu'à l'aller.

